

Appel à projets «Atelier de l'Innovation»

Dossier de candidature

Documents à fournir pour candidater à l'Appel à projets «Atelier de l'Innovation» édition 2014 :

1. Une fiche d'identité du projet (format Word ou PDF - 2 pages maximum) reprenant la trame suivante :

- Nom de la société
- Intitulé du projet
- Nom du porteur de projet
- Coordonnées professionnelles du porteur de projet :
- Effectif
- Présentation / baseline du projet (20 lignes maximum)

2. Un dossier de présentation type Business plan (format Word ou PDF – 40 pages maximum) comprenant les éléments suivants :

- Description de l'activité de l'entreprise
- Marché, environnement et positionnement concurrentiel
- Caractère innovant du bien ou du service (état d'avancement et principaux développements à venir)
- RH : équipe actuelle et nombre de salariés futurs (n+1, n+2, n+3) + CV des dirigeants
- Eléments financiers :
 - Plan de financement du projet
 - Dernière liasse fiscale
 - Prévisionnel d'activités (à n+3)

3. Documents administratifs

- Extraits Kbis de moins de 3 mois
- Récapitulatif des aides de minimis perçues pour les exercices fiscaux 2012, 2013 et 2014

Engagement du candidat :

Le dirigeant certifie sur l'honneur que les informations communiquées dans son dossier d'inscription sont sincères et véritables.

Dépôt des dossiers :

Au plus tard le 15 octobre 2014 à minuit.

Par voie électronique : e.planchenault@agglo-cotebasque.fr (en cas d'envoi numérique, le nom des fichiers devra comprendre le nom de l'entreprise)

Ou sous format papier à :

Agglomération Côte Basque-Adour – Direction du Développement Economique
15 avenue Foch
CS 88507
64 185 BAYONNE CEDEX